



Bulletin départemental n° 438 du 16 novembre 2023

Sommaire:

Cabinet

- Suites données aux avis émis lors de la F3SCT formation spécialisée en santé sécurité et conditions de travail de Vaucluse en date du 25 mai 2023

Pôle 1er degré

- Demande de réinscription sur la liste d'aptitude à l'emploi de Directeur d'école, rentrée scolaire 2024
- Mise à disposition de la Polynésie française des personnels enseignants du 1er degré spécialisés, rentrée d'août 2024

AVIS EMIS PAR LA FORMATION SPÉCIALISÉE, SANTÉ SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL DE VAUCLUSE

Avis votés à la F3SCT de Vaucluse en date du 25 mai 2023

AVIS

SUITES DONNEES PAR L'ADMINISTRATION

AVIS n°1/2 FNEC-FP-FO

Suite à un signalement de Danger Grave et Imminent fait par un représentant du personnel à la F3SCT de Vaucluse, lié à l'introduction d'armes blanches au Collège Jules Verne du Pontet, l'enquête a permis de soulever des problèmes de violence récurrent dans cet établissement. En parallèle de l'enquête, il a été constaté qu'il manquait 2,5 AED dans ce collège.

La F3SCT de Vaucluse, réuni le jeudi 25 mai 2023, demande qu'au vu de la situation particulière du collège Jules VERNE, tous les AED absents, peu importe le motif, soient remplacés. Elle demande également le recrutement exceptionnel d'AED supplémentaires.

Avis n° 2/2 FNEC-FP-FO

La F3SCT de Vaucluse, réunie le jeudi 25 mai 2023, demande à l'Administration de rappeler à tous les chefs de service que les fiches de signalement du registre santé et sécurité au travail doivent se voir apporter une réponse conformément à la réglementation

effectué

Les chefs de service et assistants de prévention ont été informés de la mise à jour des fiches RSST et des cycles de vie de ces fiches :

[Sécurité hygiène et conditions de travail, Aix - Marseille, Registre Santé](#)

[Sécurité au Travail \(ac-aix-marseille.fr\)](http://ac-aix-marseille.fr)

Pour la directrice académique et par délégation
le secrétaire général


Alain MASSENET

Pôle 1^{er} degré

Affaire suivie par :
Sabine CANAVESE
Brigitte HOMBLÉ

Tél : 04 90 27 76 44
04 90 27 76 22

ce.p1d-gestionco@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
840077 AVIGNON Cedex 04

**DEMANDE DE REINSCRIPTION SUR LA
LISTE D'APTITUDE
A L'EMPLOI DE DIRECTEUR D'ECOLE**

– RENTREE 2024 –

Références : **Code de l'Éducation** Article L.411-2 issu de la loi n° 2021-1716 du 21 décembre 2021 créant la fonction de directeur d'école.

Décret n° 2023-777 du 14 août 2023 relatif aux directeurs d'école

Arrêté du 28 novembre 2014 portant organisation de la formation des directeurs d'écoles, paru au JO du 9 décembre 2014.

Circulaire n° 2014-163 du 1^{er} décembre 2014 relatif au référentiel métier des directeurs d'école. BO spécial n° 7 du 11/12/2014.

Circulaire MEN 2022578C du 25 août 2020 concernant les fonctions et conditions de travail des directeurs d'écoles. BOEN n° 32 du 27/08/2020.

Les enseignants inscrits sur la Liste d'Aptitude aux fonctions de direction 2021 ou antérieure et ayant exercé au moins trois années sur un poste de direction doivent solliciter leur réinscription s'ils souhaitent participer au mouvement intradépartemental 2024 et obtenir une direction d'école à titre définitif.

Cette réinscription est de droit et dispensée d'entretien avec la commission départementale.

Le formulaire de demande est à renvoyer signé à :

ce.p1d-gestionco@ac-aix-marseille.fr

avant le **15 décembre 2023**.

Il sera également possible de formaliser cette demande de réinscription sur la LADE lors de la saisie des vœux au mouvement intradépartemental.

Pôle 1^{er} degré

ce.p1d-gestionco@ac-aix-marseille.fr

**DEMANDE DE REINSCRIPTION SUR LA LISTE D'APTITUDE
A L'EMPLOI DE DIRECTEUR D'ECOLE
– RENTREE 2024 –**

Nom : Nom de jeune fille :

Prénom : Date de naissance :

Adresse électronique professionnelle:@ac-aix-marseille.fr

Affectation 2023-2024 :

AGS au 01/09/2024 :

J'ai exercé pendant 3 années au moins les fonctions de directeur d'école et ma dernière inscription date de plus de trois ans ou ne sera plus effective à compter du 01/09/2024.

Je sollicite ma réinscription sur la liste d'aptitude à l'emploi de directeur d'école.

Ale

Signature :

Pôle 1^{er} Degré / bureau Mouvement- RH

Affaire suivie par :
Sabine CANAVESE
Brigitte HOMBLÉ

Tél : 04 90 27 76 44
04 90 27 76 22

Mél : ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon cedex 4
Accès personnels à mobilité réduite :
26 rue ND des sept douleurs

Mise à disposition de la Polynésie française des personnels enseignants du 1^{er} degré spécialisés

rentrée d'août 2024

Références : BO n° 42 du 9 novembre 2023

Peuvent faire acte de candidature les instituteurs et professeurs des écoles spécialisés titulaires du CAEI/Capsais/Capa-SH/Capei.

Le dossier de candidature est téléchargeable à l'adresse : www.education.gouv.fr/SIAT

Ce dossier sera complété, signé par l'agent, visé par son supérieur hiérarchique direct et par l'inspecteur d'académie-directeur académique des services de l'éducation nationale qui exprimeront un avis motivé sur la candidature ainsi que leur appréciation sur la manière de servir de l'intéressé(e).

Les agents déposeront leur dossier complet, exclusivement par voie dématérialisée, sur l'application MAD accessible à l'adresse suivante <http://mad.ac-polynesie.pf>,
du mardi 28 novembre 2023 au mardi 12 décembre 2023 à minuit, heure de Paris.

L'IEN fera parvenir le dossier revêtu de son avis, à la direction académique - Pôle 1^{er} degré – bureau du mouvement - pour le **lundi 4 décembre 2023** au plus tard.